



Union européenne

Gwilym Jones remplace Joaquín Tasso Vilallonga au Togo

La Délégation de l'Union européenne a un nouvel ambassadeur au Togo. Il s'agit de Gwilym Jones. Le diplomate britannique succède au portugais, Joaquín Tasso Vilallonga. « Aujourd'hui, ma mission au Togo s'achève et je passe le relais à mon collègue Gwilym Jones, qui reprendra ce compte dans les prochains jours », a déclaré ...



PAGE 3

PUBLIREPORTAGE



Études supérieures

L'ISDI honore ses diplômés et célèbre son jubilé d'or

L'Institut supérieur de droit et d'interprétariat (ISDI) a organisé le 30 août dernier à Lomé, une grande cérémonie de remise de diplômes à ses étudiants. Il s'est agi d'un moment solennel couplé avec la célébration des dix années d'existence dudit institut. Plus de 1200 personnes ont pris part à la deuxième ...

PAGE 10

REPORTAGE

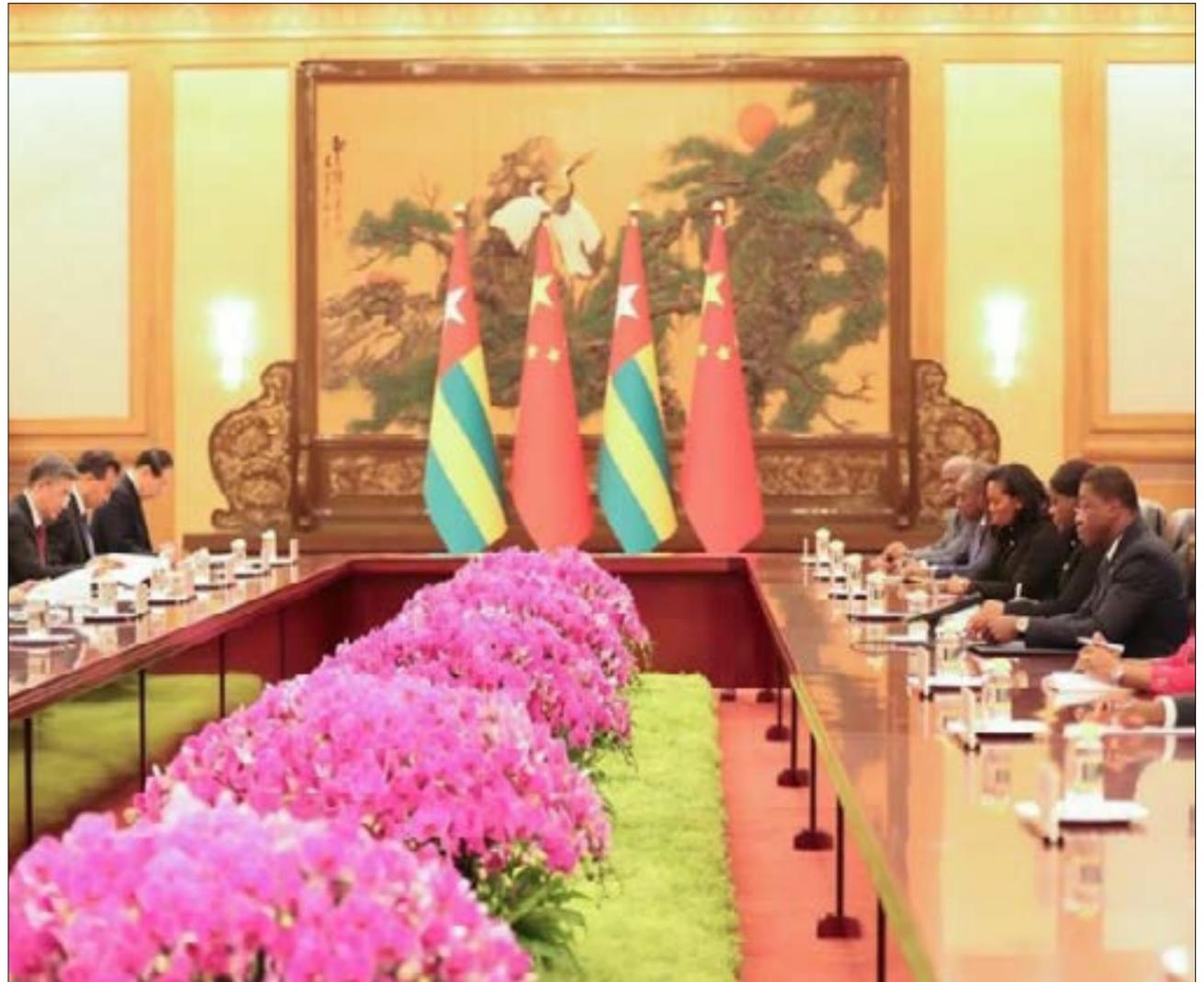


Reboisement

Le Pnud soutient la communauté de Lilikopé dans le Zio

Vendredi dernier, une délégation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) s'est rendue à Lilikopé dans la préfecture du Zio dans le cadre d'un programme de reboisement initié par l'ONG Women environmental program (Wep-Togo).

PAGE 4



Focac 2024

Le Togo et la Chine franchissent une étape décisive dans leurs relations

En marge des travaux du neuvième sommet du Forum économique sino-africain (Focac 2024), le lundi 2 septembre 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue chinois, Xi Jinping.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Risques d'inondation sur le tronçon Takpamba-Nali dans la région des Savanes

La plaine de l'Oti, dans la préfectures des Savanes a enregistré au cours des dernières semaines, des pluies diluviennes, qui ont rendu submersibles des voies de déplacement. Le tronçon Takpamba-Nali sur la Route nationale (RN) 17 est particulièrement concerné.

Dans un communiqué conjoint publié le dimanche 1er septembre, les ministres en charge des infrastructures, des transports, et de la protection civile ont recommandé plus de vigilance aux usagers de ce tronçon, afin d'éviter des accidents de circulation.

Pour rappel, en mai dernier, l'Agence nationale de la météorologie (Anamet) avait annoncé des précipitations ainsi que des écoulements excédentaires dans le bassin de l'Oti, ce qui pourrait entraîner des débordements.



PAYEZ VOS FRAIS UNIVERSITAIRES VIA CORIS MONEY



LA SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE

SIMPLE & COOL

Disponible gratuitement sur   CENTRE D'APPEL : 8283





SOMMAIRE

AIGE

Le trafic passager en hausse de 6% au 1er trimestre



P 5

Projets de développement au Togo

Ce qui est fait dans le domaine de la santé publique



PP 6&7

Études supérieures

L'ISDI honore ses diplômés et célèbre son jubilé d'or



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Témoignages de Mme Fenou Pauline

«C'est une véritable mini entreprise que je suis parvenue à mettre en place»

Pour le compte de ce premier numéro de la semaine de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", c'est Atakpamé dans la région des plateaux qui est mise sous les feux de la rampe pour partager les témoignages de Madame Fenou Akouvi Pauline. Cette cinquantenaire après avoir obtenu successivement les 4 cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (Apsef) est aujourd'hui bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial (PAS APSEF) d'un montant de 100.000 FCFA. Découvrons comment notre heureuse bénéficiaire met à profit le crédit qu'elle a reçu auprès de Coopec ILEMA, une Institution de microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux...



Mme Fenou Pauline

C'est aux abords du grand marché de la ville aux sept collines que notre interlocutrice, dame Akouvi Pauline est installée depuis de nombreuses années pour exercer une activité

génératrice de revenus. «Je me rappelle que c'est grâce au soutien du FNFI, notamment son produit générique APSEF que j'ai commencé depuis quelques années mon AGR. A l'époque, je vendais des petites racines traditionnelles médicinales et quelques bricoles. Ce début d'activité m'a permis de regagner confiance en moi car elle me permettait de dégager des revenus et de renforcer par conséquent mes revenus journaliers.»

Comme des milliers d'autres bénéficiaires répartis sur l'ensemble du territoire, Akouvi a su mettre à contribution tous les premiers crédits reçus, et aujourd'hui, elle peut non seulement mesurer l'impact de ses différents crédits sur son quotidien, mais également les nombreuses opportunités actuelles.

«Après avoir bouclé tous mes crédits APSEF, et vu que j'avais l'intention de consolider mes activités, mon agent de crédit a

porté à mon attention la possibilité pour moi si j'en éprouve le besoin et si j'en formule la demande d'obtenir un Produit d'Accompagnement Spécial sensé me permettre de passer à échelle mon activité. Je suis allé de ce pas davantage aux nouvelles et j'ai réuni toutes les conditions requises. Aujourd'hui, j'ai donc obtenu le PAS APSEF d'un montant de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir renforcer mon activité avec la vente de plateaux d'œufs, de biscuits, d'épices...

Bref comme vous le voyez, c'est une véritable mini entreprise que je suis parvenue à mettre en place grâce à ma persévérance et à mon sens du travail bien fait. Aujourd'hui, je ne peux que remercier le FNFI et ses différents partenaires pour cette capacité nouvelle dont nous bénéficions pour pouvoir prendre nos destins en mains à travers les revenus que nous dégagons quotidiennement.»

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Focac 2024

Le Togo et la Chine franchissent une étape décisive dans leurs relations

En marge des travaux du neuvième sommet du Forum économique sino-africain (Focac 2024), le lundi 2 septembre 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue chinois, Xi Jinping.

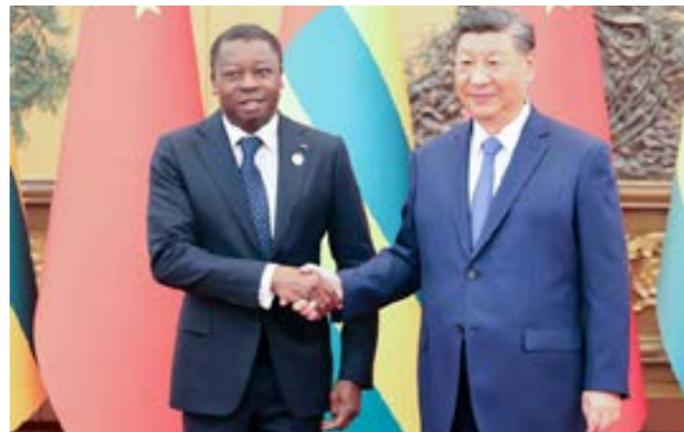
L'annonce majeure à l'issue des échanges entre les deux chefs d'État est la décision conjointe d'élever les relations bilatérales au niveau d'un partenariat stratégique global. Niveau le plus élevé dans l'échelle chinoise des relations de coopération, le partenariat stratégique global implique un renforcement notable des relations et une collaboration élargie couvrant plusieurs domaines, y compris la politique, l'économie, la sécurité et la coordination internationale.

Au cours de l'entretien, empreint de cordialité et de sérénité, élargi aux membres des délégations togolaises et chinoises, le président Xi Jinping a adressé des félicitations au chef de l'État togolais pour le rayonnement diplomatique ainsi que les performances économiques soutenues du pays, en dépit de la conjoncture internationale. Il a également salué le maintien de la stabilité et de la paix au Togo, nonobstant le contexte sécuritaire régional, et félicité le peuple togolais pour les progrès politiques, notamment la réforme constitutionnelle et les dernières élections.

Pour sa part, le président Faure Gnassingbé a relevé les mérites de son homologue chinois et sa vision pragmatique, amicale et solidaire des relations entre l'empire du milieu et le reste du monde, en particulier les pays d'Afrique, à travers l'organisation des

Focac. Il a salué la qualité des liens qui unissent le Togo et la Chine, marqués par un renforcement constant depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1972.

Les deux dirigeants ont réaffirmé leur commune volonté de nourrir la confiance politique mutuelle, et d'étendre les projets de coopération dans les domaines de la santé, du développement des infrastructures, de



Faure Gnassingbé (à gauche) et Xi Jinping

la transformation de l'agriculture, de la maîtrise de l'eau et du déploiement de la connectivité, sans oublier l'attractivité aux investisseurs. Les priorités du Togo, notamment la création de richesses en s'appuyant sur les forces de l'économie et la mise en œuvre de programmes de résilience des populations, bénéficieront de l'attention du partenaire chinois.

Le partenariat stratégique global entre la Chine et le Togo vise également à approfondir le multilatéralisme dans le cadre du Focac et à promouvoir la solidarité et la stabilité régionales. Avant le Togo, seuls quatre pays d'Afrique (l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigéria

et l'Éthiopie) ont établi un partenariat stratégique global avec la Chine. Outre la rencontre de haut niveau avec le président chinois Xi Jinping, un entretien bilatéral suivi d'un déjeuner a été offert en l'honneur du président de la République par le Comité permanent du bureau politique du Parti communiste chinois (PCC) à la résidence des Hôtes de marques Diaoyutai. Pour information, le chef de l'État est à Beijing (Pékin) en

Chine, dimanche dernier. À partir de ce jour, mercredi 4 septembre jusqu'au vendredi 6 septembre 2024, les chefs d'État et de gouvernement feront le point du partenariat et plancheront sur de nouveaux engagements fondés sur des intérêts mutuels, face aux grands défis de l'heure.

Liés depuis 1972, le Togo et la Chine ont une convergence de vues sur plusieurs sujets. Au cours des dernières années, la coopération avec le géant asiatique s'est renforcée dans plusieurs secteurs. En début d'année, le chef de la diplomatie chinoise avait d'ailleurs effectué une visite officielle dans le pays.

Edem Dadzie

Union européenne

Gwilym Jones remplace Joaquín Tasso Vilallonga au Togo

La Délégation de l'Union européenne a un nouvel ambassadeur au Togo. Il s'agit de Gwilym Jones. Le diplomate britannique succède au portugais, Joaquín Tasso Vilallonga.



Gwilym Jones

« Aujourd'hui, ma mission au Togo s'achève et je passe le relais à mon collègue Gwilym Jones, qui reprendra ce compte dans les prochains jours », a déclaré Tasso Vilallonga dans un message publié sur X. Le diplomate a exprimé sa reconnaissance au peuple togolais pour ces quatre années de « fructueuse collaboration » ainsi qu'à l'équipe de la délégation de l'Union européenne au Togo pour le travail accompli. Gwilym Jones, qui prendra les rênes de la diplomatie européenne au Togo, possède une solide expérience en Afrique de l'Ouest. Avant sa nomination à Lomé, il a exercé en tant

qu'ambassadeur de l'UE en Mauritanie depuis septembre 2021. Son parcours professionnel l'a également conduit à être chef de la Coopération de l'UE au Niger de 2019 à 2021, où il a supervisé divers projets de développement dans cette région du Sahel. Sous la direction de Jones, l'équipe de l'UE au Togo continuera de mettre en œuvre les projets financés dans le cadre de la première phase de la programmation pluriannuelle 2021-2024. Ces projets visent à lutter contre le changement climatique, à développer les agro-industries, et à renforcer la résilience de l'État togolais.

TM

Nouveau gouvernement et attentes du peuple

Mais de quoi parle au juste Jean Kissi ?

Après avoir tenté de reprendre en vain le contrôle du Comité d'action pour le renouveau (CAR), Jean Kissi s'est trouvé une place au sein du Front touche pas à ma Constitution. Il pense ainsi pouvoir se faire entendre.

Jean Kissi trouve que le gouvernement de transition actuellement en place ne répond pas aux attentes de la majorité de la classe politique togolaise. Mais où se trouve cette majorité ? Cette majorité dont il parle a-t-elle le soutien du peuple ? La majorité des Togolais ne s'est-elle pas prononcée lors des récentes élections



Jean Kissi

législatives et régionales ?

Monsieur Kissi a-t-il déjà oublié la correction des urnes ? D'ailleurs, qu'a obtenu monsieur Kissi comme résultat lors de ces élections ? « Avec le putsch constitutionnel que nous condamnons, nous avons demandé qu'il faille une loi d'amnistie générale et qu'on s'assiege autour d'une table pour aller vers une transition. Malheureusement, ce qui est en train d'être fait ne correspond pas à nos

attentes », affirme Jean Kissi.

Il faut que les opposants dont Jean Kissi comprennent que le parti Union pour la République (Unir) a gagné les dernières élections avec une forte majorité, et ce parti est libre de gouverner avec qui il veut ; conformément aux dispositions transitoires de la Constitution du 6 mai 2024. L'essentiel est que les Togolais soient satisfaits.

La rédaction

Reboisement

Le Pnud soutient la communauté de Lilikopé dans le Zio

Vendredi dernier, une délégation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) s'est rendue à Lilikopé dans la préfecture du Zio dans le cadre d'un programme de reboisement initié par l'ONG Women environmental program (Wep-Togo).

Ce reboisement s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement 2024. Son thème porte sur la restauration des terres, la désertification et la résistance à la sécheresse ; et a pour slogan : « nos terres, notre avenir, nous sommes la génération restauration ». Dans le cadre de ces reboisements, le Pnud identifie préalablement une communauté.

Celle-ci doit s'assurer de la disponibilité des terres. La communauté doit également avoir la volonté d'aller au reboisement. Celle-ci doit aussi avoir l'accompagnement d'une organisation de la société civile. En 2022, le Pnud était à Dévégo dans le canton de

Baguida; l'année passée à Codjo dans le canton de Gbatopé.

L'organisation de la société

reboisement avec un don de matériels devant aider la communauté à bien réaliser ses activités en faveur de la

gouvernementale 2025, notamment son ambition d'augmenter la couverture forestière à 25% en 2025

Le chef du canton de Lilikopé a salué la délégation du Pnud ainsi que l'ONG Wep-Togo pour ses actions au sein de la communauté. « La communauté de Lilikopé est heureuse d'accueillir cette activité. Nous assurons que Lilikopé fera réussir ce projet. Nous voulons le développement de notre communauté et nous remercions les plus hautes autorités du pays pour leurs efforts », a révélé Togbui Migbodji Kodjo Atimou III.

« Nous remercions le Pnud pour ses dons, nous les utiliserons à bon escient. Nous allons nous impliquer dans l'activité de reboisement. Ces arbres sont importants dans la régénération de la berge de notre cours d'eau (Lili). Nous aimerions que cela devienne de la forêt », a indiqué Sokpa Adjo, membre du groupement des femmes de Lilikopé.

E. Dadzie



Binta Sanneh met un jeune plant en terre

civile qui accompagne les populations doit assurer les actions de suivi du reboisement. Cette année, il y a eu le couplage du

restauration.

« Cette activité est une contribution à la réalisation de la Feuille de route

et de planter 1 milliard d'arbres à l'horizon 2025 », a déclaré Binta Sanneh, représentante résidente du Pnud au Togo.



Dakar, le 2 septembre 2024

Communiqué de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest relatif à la réunion du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise la troisième réunion de son Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2024, le mercredi 11 septembre 2024 à son Siège, à Dakar.

A l'issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

AIGE

Le trafic passager en hausse de 6% au 1er trimestre

L'Aéroport de Lomé continue sur sa belle lancée. La plateforme a enregistré une croissance de 6% de son trafic passager au 1er trimestre 2024. Au total 325 709 passagers ont été accueillis par l'aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) au cours de cette période.

De 305 515 voyageurs enregistrés en 2023, le trafic passager a atteint 325 709 passagers au cours du premier trimestre 2024, soit une augmentation de 6%. Ces chiffres sont publiés dans le « Rapport d'exécution du budget de l'État à fin mars exercice 2024 » par la direction générale du budget et des finances (DGBF). Cette nouvelle hausse maintient la dynamique de croissance du trafic passager entamé depuis 2021. Elle fait suite à la pandémie du Covid-19 qui a fait décroître de 49% le trafic passager, passant de 916 000 en 2019 à seulement 460 000.

Cette reprise s'est faite également grâce à

l'ouverture de nouvelles lignes aériennes à partir de l'AIGE. On note ainsi tout récemment, la percée occasionnée par Ethiopian Airlines et par Asky, qui ont ouvert 6 nouvelles lignes dont 2 pour la première compagnie aérienne et 4 pour la seconde.

Grâce à ces nouvelles lignes, le nombre total de destinations desservies à travers le monde est passé à 41. Au rang de ces lignes figurent, le vol direct Lomé-Washington, lancé par Ethiopian Airlines en juin 2022. L'aéroport de Lomé est ainsi utilisé par Ethiopian Airlines comme point de transit vers Addis-Abeba et d'autres destinations. Cette



Aéroport de Lomé

démarche stratégique permet à l'aéroport de Lomé de jouer un rôle crucial dans l'écosystème aéroportuaire africain voire internationale. A ces actions s'ajoutent, l'apport de Liz Aviation, qui au-delà

des liaisons domestiques, permet de joindre d'autres capitales de la sous-région.

Avec comme ambition de faire du Togo un hub logistique, le gouvernement mise sur les infrastructures

de transport notamment l'aéroport de Lomé. C'est ainsi que le gouvernement veut réaliser le pari d'atteindre 1,5 million de passagers d'ici à 2025.

Edy Alley

Investissement

Le Togo intègre officiellement la SIACE

Afin de rendre plus performante et résiliente l'économie nationale, le Togo vient de franchir un nouveau palier en matière d'attraction des investissements. Le pays est devenu à partir de ce lundi 02 septembre, membre de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE).



Centre administratif, économique et financier de Lomé

En devenant le 50ème membre de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), le Togo aura l'opportunité d'accéder à de nouvelles perspectives

d'investissement. Pour le directeur de la SIACE, Khalid Khalafalla lors de cette officialisation, l'institution est prête à accompagner le Togo dans la réalisation de ses ambitions économiques. «

Nous sommes déterminés à soutenir les ambitions économiques du Togo grâce à nos solutions robustes d'assurance et d'atténuation des risques. Ensemble, nous souhaitons favoriser le développement durable et la résilience économique dans la région », a-t-il indiqué.

Cette adhésion officielle survient un plus de 4 mois après le vote à l'Assemblée nationale de la loi autorisant l'adhésion du Togo à cette institution. Elle est l'épilogue d'un long processus visant à rendre plus attractif le Togo. Avec ce nouvel accord, les opérateurs économiques vont tirer des avantages notables pour leurs affaires. Concrètement, ils bénéficieront de crédits à l'exportation, en ce qui concerne notamment les marchandises produites

sur le territoire national, stimulant davantage le développement socio-économique dans le pays. « Cette adhésion est une véritable réponse aux besoins économiques et sociaux et aux problèmes de financements du secteur privé », avait indiqué la ministre du Commerce, Rose Kayi Mivedor, lors de l'émission par les députés d'un avis favorable à cette adhésion.

Institution internationale dotée de la pleine personnalité juridique, la SIACE a été créée le 1er août 1994. Elle est membre du groupe de la Banque islamique de développement (BID). Sa mission est de promouvoir les transactions commerciales et de faciliter la circulation des investissements directs étrangers dans ces pays

membres afin de contribuer au développement socio-économique. La SIACE fournit des solutions d'assurance et de réassurance de crédit et d'atténuation des risques politiques et de rehaussement de crédits conformes à la charia. Elle est donc une entité chargée de fournir une assurance-crédit à l'investissement et à l'exportation pour les États islamiques. La SIACE est née de l'Accord pour la promotion, la protection et la garantie des investissements entre les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (Accord d'investissement de l'OCI).

Le siège de l'institution est basé à Jeddah en Arabie Saoudite.

E. Alley



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE STRATEGIQUE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH CERT
ISO CERTIFIED

www.pia-togo.com

Projets de développement au Togo

Ce qui est fait dans le domaine de la santé publique

L'accès aux soins de proximité au Togo est un impératif dans le développement humain. Le pays s'engage dans la santé publique.

L'un des axes majeurs de la politique togolaise de santé publique est le déploiement des centres de santé, que ce soit dans les zones rurales et périurbaines ou les milieux urbains qui ont une forte concentration

une hausse, soit une progression de 13 % entre 2014 et 2023-2024. Les réalisations ayant permis d'arriver à ce résultat sont multiples et partagées entre les secteurs. Dans le domaine de la santé, le taux d'accessibilité est



Mère et enfant

des habitants. Ces centres, qui sont souvent les premières structures de soins auxquelles les populations ont accès, jouent un rôle essentiel dans la prévention, le dépistage précoce et le traitement des maladies courantes qu'on ne saurait citer toutes.

Structure de soins dans un rayon de moins de 5 km

Le Togo enregistre des progrès dans la promotion de la santé publique. C'est le signe du ferme engagement sans cesse renouvelé du gouvernement en faveur du bien-être et de la protection des populations. Des chiffres divulgués en août 2024 montrent clairement que 90 % des Togolais ont accès à une structure de soins dans un rayon de moins de 5 kilomètres.

Selon le Pnud, l'Indice de développement humain (IDH) au Togo est passé de 0,539 en 2021-2022 à 0,547 en 2023-2024.

Par déduction, l'IDH du Togo reflète donc

passé de 71 % en 2020 à 90,7 % en 2023.

Depuis son lancement en août 2021 jusqu'à ce jour (août 2024), le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né a enrôlé 575 000 femmes. Par ailleurs, un hôpital national de référence (Dogta-Lafiè) a été construit, tout comme des hôpitaux mère-enfant dans les différentes régions. Plus de 2 500 professionnels de santé, recrutés sur la période sous-revue, assurent la protection des patients. Le Togo est bien parti.

L'option d'une maternité sereine

L'histoire de la maternité et de la naissance est en train de se réécrire, et cette transformation est portée par des initiatives comme Wezou qui incarne une promesse. Celle de veiller sur chaque femme enceinte et chaque nouveau-né avec une attention digne des plus grands engagements. Il y a trois ans, le programme national d'accompagnement des femmes enceintes et des

nouveau-nés, Wezou, a vu le jour. Dans ce pays où la maternité peut parfois s'accompagner de risques accrus, Wezou se veut un filet de sécurité, mais aussi une main tendue, un soutien constant.

Depuis son lancement, ce mécanisme a touché près de 575 000 femmes, ce qui en fait l'un des programmes de santé publique les plus réussis du pays. Le programme Wezou a pour but principal de réduire les coûts des consultations prénatales, des analyses médicales et des accouchements dans les centres de santé publics et accrédités du pays. Concrètement, il assure une prise en charge partielle des frais médicaux pour toutes les femmes enceintes, sans exception.

Entre août 2021 et décembre 2022, le gouvernement togolais a injecté plus de 2 milliards de francs CFA dans la mise en œuvre de Wezou. Cette enveloppe a permis de prendre en charge environ 290 000 femmes, avec plus de 1,3 million de prestations offertes, incluant 281 796 consultations prénatales et 148 275 accouchements. Au fil du temps, Wezou continue d'enregistrer des

La prise en charge offerte par le programme commence dans les centres de santé publics et accrédités de premier niveau comme les unités de soins périphériques (USP) et les hôpitaux de préfectures. Wezou offre un panier de soins de grossesse qui va de la consultation prénatale (CPN) à l'accouchement simple et à l'accouchement avec césarienne. Le mécanisme prend en charge une partie des frais des soins de toutes les femmes enceintes sans exception. Il commence par l'enrôlement à partir d'un document d'identité et d'un numéro de téléphone dès la confirmation de la grossesse. Ensuite, un numéro matricule est attribué à la bénéficiaire au niveau des maternités. Pour les grossesses avec un accouchement normal, il est prévu un plafond de 14 265 francs CFA, couvrant 4 CPN, les frais de pharmacie et l'acte d'accouchement.

Le forfait type 2, évalué à 53 900 francs, concerne les grossesses à complication chirurgicale. Il couvre 4 CPN, les frais de pharmacie et l'accouchement par césarienne. Les frais qui ne sont pas pris en compte dans le panier de soins reviennent à la charge de

a lancé un projet : la construction de cinq hôpitaux mère-enfant, répartis dans les cinq régions du pays. Ces infrastructures, dont la réception est prévue d'ici à la fin de l'année, sont les symboles d'un avenir où chaque naissance sera célébrée dans des conditions optimales.

L'hôpital de la région Maritime, le plus grand, avec ses 175 lits, est conçu pour être un centre de référence, une forteresse du soin où chaque mère pourra trouver une réponse à ses besoins. Les 4 autres, avec leurs 50 lits chacun, ne sont pas moins importants. Ils représentent le maillage d'un réseau national de protection maternelle et infantile. Ce qui rend ces deux initiatives si puissantes, c'est leur complémentarité. Ensemble, ils forment un écosystème de soin où chaque élément joue un rôle crucial. Dorénavant, les femmes enceintes ne sont plus seules face aux défis de la maternité. Par ailleurs, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a souligné que la santé reste une priorité pour le gouvernement, avec des plans pour construire et équiper 80 nouvelles



Femme enceinte

résultats prometteurs. En 3 ans, environ 575 000 femmes ont bénéficié de ce programme, a révélé le Premier ministre en août 2024.

la femme enceinte. Et comme pour ancrer encore plus profondément cette volonté de protéger les mères et les enfants, le gouvernement togolais

formations sanitaires, en plus des 200 déjà achevées.

Wezou est certainement un modèle à suivre, non seulement au Togo, mais



Réception de matériel

aussi dans toute la sous-région ouest-africaine. Il montre qu'avec une volonté politique forte et une approche inclusive, il est possible de faire des avancées significatives dans le domaine de la santé publique, même dans des contextes économiques difficiles.

Formation des agents de santé

Les infirmiers, les sages-femmes, les techniciens de laboratoire et d'autres

personnels paramédicaux tiennent un rôle crucial dans le fonctionnement quotidien du système de santé. Les initiatives renforcent le travail des acteurs clés du système de santé. Parmi elles se trouvent la formation continue et le développement professionnel.

Le ministère de la Santé décline un programme national de formation continue qui actualise

les compétences des professionnels de santé en fonction des avancées médicales et technologiques. Des formations régulières sont organisées, couvrant des aspects de la pratique médicale, de la gestion des urgences et des techniques chirurgicales. Ils sont des milliers à bénéficier de ces formations qui renforcent leur réseau professionnel.

Équipements de travail

Cela passe par la rénovation

des locaux, l'acquisition de matériel spécialisé, la mise en place de primes d'incitation, surtout pour ceux qui travaillent dans les zones rurales et difficiles d'accès. Le gouvernement récompense par ailleurs leur dévouement et leur excellence, une stratégie efficace pour les encourager à continuer de fournir des soins de haute qualité. Dans le cadre du projet de Renforcement de l'état de préparation des systèmes de riposte d'urgence (REPSRU) et du projet Services de santé essentiels de qualité pour une couverture sanitaire universelle (SSEQCU), des matériels d'une valeur de 20 milliards de francs CFA ont été fournis en août 2024 par le président de la République Faure Gnassingbé.

Ils sont composés de plusieurs appareils modernes et très utiles dans la vie des hôpitaux. En ce qui concerne les agents de santé, pour leur assurer une mobilité efficace et les aider à faire leur travail dans des conditions optimales, 50 nouvelles motos tout

terrain sont mises à la disposition des agents de santé communautaires. Aussi, 150 motos sont offertes pour le renforcement de la surveillance épidémiologique et du programme élargi de vaccination sur le terrain. Sont également inclus dans les dispositifs acquis et offerts par les gouvernants, un lot de matériel informatique, 120 ordinateurs portables, un lot composé de 1 885 articles d'équipements des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le renforcement des centres d'opérations d'urgence de santé publique, 4 groupes électrogènes de 110 KVA.

Selon le Pnud qui note que l'indice de développement humain au Togo est passé de 0,539 en 2021-2022 à 0,547 en 2023-2024, plus de 2 500 professionnels de santé ont été recrutés sur la période. En 2020, le nombre d'agents de santé publique était déjà de plus de 11 000.

Attipoe Edem Kodjo

En un clic,
payez votre
TVM
par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play




FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

COPIE

SIGNIFICATION D'UN JUGEMENT D'ADJUDICATION

L'an deux mil vingt-quatre
Et le mercredi quatre (04) septembre ;

A la requête de la Société Anonyme "Union Togolaise de Banque", (UTB) SA, au capital social de dix milliards (10.000.000.000) de francs CFA, ayant son siège à Lomé, B.P. 359, Lomé, Tél : 22 23 43 00/22 23 43 01/22 23 44 00, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 1964 B 0157, E-mail : utbsdg@utb.tg, représentée par son Directeur Général, Monsieur Zakari DAROU-SALIM, demeurant et domicilié au siège de ladite société ;

Assistée de Maître DJAFALO Kokoum, Avocat au Barreau National du Togo (Lomé), Prolongement boulevard Jean Paul II, face au CHR-Lomé Commune, Immeuble 4722, 16 B.P. : 544, Tél. : 22 61 20 70/92 94 03 03, Email: cabinetdjafaloeric@yahoo.fr ;

Nous, André T. SAMA BOTCHO, Huissier de Justice près la Cour d'Appel du Togo et le Tribunal de Grande Instance de Lomé y démissionné Av. des Exilés, 1ère vol à droite après le feu Tricolore de Djidjé, Immeuble KOUNDIBIE, 1^{er} Etage Souterrain

Avons signifié et entêtes des présentes laissé à :

1- Monsieur Rahul MOTAPARTHI, gérant de la Société SURYA TOGO SARLU, ayant son siège social à Lomé, Boulevard Jean Paul II, quartier Nukafu BP : 20861 Lomé-Togo, demeurant et domicilié à Lomé en ses bureaux où étant et parlant à : Monsieur Rahul MOTAPARTHI, étant infoignable et introuvable au Togo et sa société "SURYA TOGO SARLU" n'ayant plus de traces, nous avons à cet effet, inséré la présente signification dans le journal «TOGO MATIN», dans la parution N°1368 du mercredi 04 septembre 2024, conformément à l'ordonnance N°2401/2023 du 07 Septembre 2023 rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé.

2- La Société SURYA TOGO SARLU, ayant son siège social à Lomé, Boulevard Jean Paul II, quartier Nukafu BP : 20861 Lomé-Togo, représentée par son Gérant Monsieur Rahul MOTAPARTHI, demeurant et domicilié à Lomé, en ses bureaux où étant et parlant à : Monsieur Rahul MOTAPARTHI, étant infoignable et introuvable au Togo et sa société "SURYA TOGO SARLU" n'ayant plus de traces, nous avons à cet effet, inséré la présente signification dans le journal «TOGO MATIN», dans la parution N°1368 du mercredi 04 septembre 2024, conformément à l'ordonnance N°2401/2023 du 07 Septembre 2023 rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé.

*Copie du jugement d'adjudication N°0650/2024 du 07 Mai 2024 rendu par la Chambre Civile du Tribunal de Grande Instance de Lomé ;

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES, A CE QU'ILS N'EN IGNORENT ;

Et nous leur avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie du jugement sus-indiqué que du présent exploit dont le coût est de TRENTE MILLE (30.000) Francs CFA par personne.



EXPEDITION

N°0650/2024
DU 07 MAI 2024

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

« AU NOM DU PEUPLE TOGOLAIS »

PRESENTS : MM.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME

Président : BABA YARA

CHAMBRE CIVILE

M.P. : MAWAMA

Greffier : AGOUDA

AUDIENCE PUBLIQUE D'ADJUDICATION DU
MARDI SEPT MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE
(07/05/2023)

AFFAIRE :

Union Togolaise de
Banque
(Me DJAFALO)

C/

Société SURYA TOGO
SARLU
Sieur MOTAPARTHI
Rahul

A l'audience des saisies immobilières du mardi sept mai deux mille vingt-quatre tenue au palais de justice de Lomé par monsieur BABA YARA Lamine, Juge audit Tribunal, Président, assisté de Maître AGOUDA Afissatou, Greffière, en présence de monsieur MAWAMA Talaka, Procureur de la République ;
Les parties :

1. Demanderesse,

Union Togolaise de Banque, société Anonyme en abréviation (UTB) sa au capital de dix milliards(10.000.000.000) de francs CFA, ayant son siège social à Lomé, B.P 359, Lomé, Tél : 22 23 43 00/22 23 43 01/22 23 44 00, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 1964 B 0157, E-mail : utbsdg@utb.tg, représentée par son directeur Général, Monsieur Zakari DAROU-SALIM, demeurant et domicilié au siège de ladite société ;

Assistée de Maître DJAFALO Kokoum, Avocat au Barreau du TOGO, Prolongement boulevard Jean Paul II, face au CHR-Lomé Commune, Immeuble

NATURE DE L'AFFAIRE

JUGEMENT
D'ADJUDICATION



4722, 16 B.P. : 544, tel 22 61 20 70/92 94 03 03 ;

2- Défendeurs

Monsieur Rahul MOTAPARTHI, Gérant de la société SURYA TOGO SARLU, ayant son siège à Lomé, Boulevard Jean Paul II, quartier Nukafu BP : 20861 Lomé-Togo, demeurant et domicilié à Lomé ;

Des pièces du dossier et de la plaidoirie de l'Avocat poursuivant, il ressort que par exploit en date à Lomé du 19 décembre 2023, de maître SAMA BOTCHO, huissier de justice à Lomé, spécialement mandaté à cet effet, l'Union Togolaise de Banque, société Anonyme en abréviation (UTB) SA au capital de dix milliards(10.000.000.000) de francs CFA, ayant son siège social à Lomé, B.P 359, Lomé, Tél : 22 23 43 00/22 23 43 01/22 23 44 00, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 1964 B 0157, E-mail : utbsdg@utb.tg, représentée par son directeur Général, Monsieur Zakari DAROU-SALIM, demeurant et domicilié au siège de ladite société, assistée de maître DJAFALO Kokoum, Avocat au Barreau du TOGO, Prolongement boulevard Jean Paul II, face au CHR-Lomé Commune, Immeuble 4722, 16 B.P. : 544, tel 22 61 20 70/92 94 03 03 a fait délaisser un commandement à la société SURYA TOGO SARLU, ayant son siège à Lomé, Boulevard Jean Paul II, quartier Nukafu BP : 20861 Lomé-Togo, demeurant et domicilié à Lomé aux fins de saisie immobilière de l'immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, comportant un bâtiment à usage d'habitation, objet du Titre Foncier n° 31 941 RT, Volume 164, F° 70 d'une superficie de deux ares quatre-vingt-dix-neuf centiares (02a 99ca), et du titre foncier N°23977 RT, Vol 121, F° 32 d'une contenance superficielle d'un are quatre-vingt-et-un centiares (01a 81ca) et à sieur Monsieur Rahul MOTAPARTHI, Gérant de la société en vertu de la signification de la grosse de convention d'un compte courant en date du 1^{er} octobre 2008 entre L'Union Togolaise de Banque (UTB) SA et la



3

société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée « SURYA TOGO » par lequel ce dernier a affecté son immeuble au paiement du prêt contracté et ce, à concurrence de la somme :

-L'immeuble sis à Lomé quartier Tokoin Saint Joseph, objet du titre foncier N°23977 RT à cinquante-cinq millions (55.000.000) FCFA ;
- L'immeuble sis à Lomé quartier WUITI, objet tu titre foncier N°31941 RT à cent soixante-cinq millions (165.000.000) FCFA ;

Qu'en raison de sa défaillance, il a été procédé à la publication du commandement à la conservation foncière pour valoir saisie réelle à l'expiration du délai légal de 20 jours et ce, en application des dispositions de l'article 209 de l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et voies d'exécution ;

Que conformément aux dispositions de l'article 266 du même acte uniforme, l'Union Togolaise de Banque a fait procéder au dépôt du cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente au Greffe du Tribunal de Lomé ; que sommation a été adressée suivant exploit en date à Lomé du 04 mars 2024, de Maître SAMA BOTCHO, huissier de justice à Lomé, à Monsieur Rahul MOTAPARTHI, Gérant de la société SURYA TOGO SARL U, ayant son siège à Lomé, Boulevard Jean Paul II, quartier Nukafu, BP : 20861 Lomé-Togo, demeurant et domicilié à Lomé, créancière inscrite sur les titres fonciers N°23977 RT, Vol. 121, F°32 et N°31941 RT, Vol.164, F°70, en vue de prendre communication du cahier des charges déposé le 1^{er} mars 2024 et de présenter ses dires et observations ;

Que Monsieur Rahul MOTAPARTHI, Gérant de la société SURYA TOGO SARL U, n'a pas formulé de dires et observations ainsi qu'en fait foi l'attestation de non dépôt de dires et observations en date du 25 mars 2024, délivrée par le Greffier en Chef du Tribunal de céans ;

4

Que suite à l'annonce légale par insertion dans la presse TOGO MATIN N°1295 du 06 mars 2024 de l'extrait du cahier des charges, comme en fait foi la copie de la presse versée au dossier et à l'apposition de placards au nom et pour le compte de la requérante le vendredi 12 avril 2024 par Maître SAMA BOTCHO, huissier de justice à Lomé;

Qu'advenue, elle requiert donc la vente de l'immeuble aux conditions qui vont suivre, notamment celles prévues au cahier des charges versées au dossier, le montant des frais de poursuite étant taxés à six cent quatre mille (604.000) F CFA ;

Qu'il sera procédé à l'adjudication de :

-L'immeuble sis à Lomé quartier Tokoin Saint Joseph, objet du titre foncier N°23977 RT du plan cadastral de la Préfecture du Golfe sur la mise à prix de cinquante-cinq millions (55.000.000) FCFA ;

- L'immeuble sis à Lomé quartier WUITI, objet tu titre foncier N°31941 RT du plan cadastral de la Préfecture du Golfe sur la mise à prix de cent soixante-cinq millions (165.000.000) FCFA ;

SUR QUOI

Sur ordre du Président, les enchères ont été ouvertes;

Trois bougies ont été successivement allumées par l'huissier instrumentaire ;

A l'extinction des trois bougies, aucune enchère n'a été faite ;

En conséquence, le Tribunal a déclaré l'Union Togolaise de Banque représentée par son Directeur Général Monsieur Zakari DAROU-SALIM, adjudicataire des immeubles urbains, bâtis, objet du Titre Foncier n° 31 941 RT, Volume 164, F° 70 d'une superficie de deux ares quatre-vingt-dix-neuf centiares (02a 99ca), et du titre foncier N°23977 RT, Vol 121, F° 32 d'une contenance superficielle d'un are quatre-vingt-et-un centiares (01a 81ca), pour le

5

montant de la mise à prix soit la somme respectivement de cent soixante-cinq millions (165.000.000) FCFA et de cinquante-cinq millions (55.000.000) FCFA ;

PAR CES MOTIFS

Vu l'extinction des feux prévus par la loi (sans enchère fait en sus de la mise à prix, pendant leur durée) ;

Adjugé à l'Union Togolaise de Banque (UTB), Société Anonyme au capital social de dix milliards (10 000 000 000) Francs CFA, ayant son siège social à Lomé, BP 359, Tél 22 23 43 00/01 immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro TOGO-LOME 1964 B 0157, Email : utbsd@utb.tg, représentée par son Directeur Général, Monsieur Zakari DAROU-SALIM, demeurant et domicilié audit siège, assistée de Maître Kokoum DJAFALO, Avocat au Barreau National du Togo, Lomé, prolongement Bd Jean Paul II face au CHR Lomé commune, immeuble 4722, 16BP 544 Lomé, Tél : (+228) 22 61 20 70/ 92 94 03 03, Email : cabinetdjafaloeric@yahoo.fr au cabinet duquel domicile est élu pour les besoins de la présente et ses suites, partie poursuivante ;

L'immeuble sis à Lomé au quartier Tokoin Saint Joseph, objet du titre foncier numéro 23977, RT vol 121 Folio 32, d'une contenance superficielle de 01a 81ca ;

Et de l'immeuble sis à Lomé au quartier Wuiti, objet du titre foncier numéro 31941 RT, vol 164 Folio 70, d'une contenance superficielle de 02a 99ca ;

Saisis au préjudice de Monsieur Rahul MOTAPARTHI pour les sommes respectivement de cinquante-cinq millions et (55 000 000) et cent soixante-cinq millions (165 000 000) de F CFA ; (et autre clauses et conditions du cahier des charges) ;

6

Ordonne, sur signification du présent jugement à tous détenteurs ou possesseurs de délaier les immeubles ci-dessus décrits du plan cadastral de la préfecture du Golfe au profit de l'adjudicataire, sous peine d'être contraint par voie d'expulsion, ou par tous autres moyens de droit;
Dit que les frais de poursuites seront prélevés par privilège sur le prix de la vente;

Condamne les défendeurs aux entiers dépens.

Ainsi fait, jugé et prononcé en audience publique ordinaire les mêmes jour, mois et an que dessus ;

Et ont signé, le Président et le Greffier./.

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME
LOME LE 28 AVRIL 2024
LE GREFFIER EN CHEF

Me KOUBOU Evélewa



Études supérieures

L'ISDI honore ses diplômés et célèbre son jubilé d'or

L'Institut supérieur de droit et d'interprétariat (ISDI) a organisé le 30 août dernier à Lomé, une grande cérémonie de remise de diplômes à ses étudiants. Il s'est agi d'un moment solennel couplé avec la célébration des dix années d'existence dudit institut.

Plus de 1200 personnes ont pris part à la deuxième édition de remise solennelle de diplômes aux étudiants de l'ISDI. Deux cent soixante-quinze (275) étudiants promotion 2019-2024 ont reçu leur diplôme de licence et master, en présence des autorités publiques, des responsables administratifs de l'institut, du corps enseignant, des parents d'élèves et des invités.

Créé le 29 août 2014, l'ISDI a atteint son jubilé d'étain le 29 août 2024, commémoré lors de la cérémonie de diplôme. « En dix ans, nous avons réussi à faire beaucoup, surtout en formant des milliers de diplômés qui sont au service du développement des institutions et des sociétés dans le monde. Nous allons continuer à préparer des femmes et des hommes pour qu'ils soient libres et épanouis, des jeunes gens qui prennent en main leur vie, des citoyens et des citoyennes libres et responsables qui pensent à la société, et des jeunes professionnels capables

l'ISDI, Dr Franck Somali. Ces nouveaux diplômés ont reçu leur parchemin des mains d'éminentes personnalités togolaises, notamment l'ancien Premier ministre, Joseph Kokou Koffigoh et l'actuelle procureure générale près de la Cour suprême, Justine Azanledji.

Pour la récipiendaire Pauline Aka, « C'est une grande cérémonie avec beaucoup d'émotion parce que faire la licence et enchaîner avec le master, j'avoue que ce n'est pas facile. La chance est que l'ISDI nous offre un meilleur cadre pour les études. Aujourd'hui, je suis très contente d'avoir eu mon master. La prochaine étape pour moi, c'est d'aller au doctorat mais je décide de faire un nouveau master en Marchés publics car l'ISDI offre également bien ce parcours », a confié la nouvelle diplômée en master Droit des entreprises qui aspire devenir maître.

Au rang des parrainages de cette remise de diplômes, figure la professeure Kafui Kpegba, 2e vice-



Des diplômés



Un diplômé recevant son diplôme



d'abord se concentrer sur le choix de carrière et se départir de toutes les distractions qui nuisent au plan de carrière car vous aurez tout le temps pour jouir du fruit de vos sacrifices. La confiance en soi et l'abnégation sont les clés de la réussite », a-t-elle prodigué aux diplômés tout en exhortant l'ISDI à « renforcer ses acquis ».

José Syménouh, président fondateur de l'ISDI, fait comprendre que « Ce diplôme a l'air d'un simple papier, mais c'est une clef qui change toute une vie. Tout ceci n'est possible que grâce à nos partenaires qui nous renouvellent leur confiance... En tant que père de famille je sais comment il est dur de choisir une université à nos enfants. Chaque étudiant inscrit à l'ISDI est pour nous une graine que nous nous devons de faire germer. Ce jour (vendredi 30 août, NDLR) marque la fin d'une étape

Soyez audacieux tout en restant vous-même. Je vous souhaite de réaliser vos rêves et n'oubliez pas que vous avez le pouvoir de façonner votre avenir », a déclaré Dr José Syménouh. L'Institut supérieur de droit et d'interprétariat offre l'opportunité aux titulaires d'une licence ou d'un master d'exercer leurs métiers de traducteur et d'interprète de conférences au Togo ou à l'étranger et de servir de guides touristiques. Cet institut forme essentiellement en licence (cours du jour, cours du soir et masters professionnels et en interprétariat (français, anglais, chinois, espagnol).

Ecole privée de droit réputée au Togo, l'Institut supérieur de droit et d'interprétariat (ISDI) est certifié ISO 9001:2015 avec



José Syménouh (g) et Kokou koffigoh (d)



Les personnalités invitées

de défendre les droits de la personne humaine », a dit le directeur général de

présidente de l'Université de Lomé. « Il n'y a que le travail qui paie. Il faut



Kokou koffigoh remettant le diplôme à un étudiant

importante de votre vie et ouvre une autre porte de possibilité et de défis.

des diplômés accrédités par le Cames.

Attipoe Edem Kodjo

SIGNIFICATION DE LETTRE D'ARRETE ET DE CLÔTURE DE COMPTE

Et le Quatre (04) Septembre à 08 heures 00 minutes :

A la requête de la Société Inter africaine de Banque (SIAB), Société Anonyme avec conseil d'Administration au capital Social de 6 635 000 000 FCFA inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM-TOGO LOMÉ 1976 B 738, dont le siège est sis à Lomé, 14 Avenue Sylvanus OLYMPIO, BP 4874 Lomé, Tél : (+228) 22 21 13 41, représentée par son Administrateur Provisoire, Monsieur Teih Yawo GAFA, demeurant à Lomé et domicilié en cette qualité au siège de la banque :

J'ai, **M. Anani AMEKUDJI**
Honneur de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite Ville, 2ème Rue à gauche après le CSD des Etats, quartier des Etats, Sotogna

Signifié et laissé à :

La société **TOP CONSTRUCTION MODERNE**, Société Anonyme Unipersonnelle, au capital social de 100 000 000 FCFA, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro TG-LOM 2011 B 1734, dont le siège est sis à Lomé, quartier Nyekonakpob BP : 14347, Tél : 98 44 44 44, représentée par son Représentant légal, où étant et parlant à : *N'ayant plus d'adresse connue de SIAB SA, nous avons conformément à l'article 58 du C.P. déposé la signification de la lettre d'arrêt et de clôture de compte de 05 Juillet 2024 par affichage en la porte de l'audience du Tribunal de Commerce de Lomé et par insertion dans le journal TOGOMATIN désigné par le Vice-Président dudit Tribunal et ce avant l'expiration du délai de 30 jours.*

L'original de la lettre en date du 05 Juillet 2024, Réf : APO624/DR/SAJAC-RH/050724 ayant pour objet « Notification d'Arrêté et de clôture de compte », commençant par : « Monsieur, dans le cadre de la convention de compte courant, en date du 22 février 2019, la SIAB SA a consenti à la société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU, un concours financier d'un montant de trois cent dix millions (310 000 000) de francs CFA, au taux de 10% l'an hors taxe. » et se terminant par « La Banque est disposée à recevoir dans les trente (30) jours indiqués ci-dessus, toute observation relative au solde du compte ainsi arrêté par courrier déposé au siège de la SIAB SA. Passé ce délai, et sans réaction de votre part, ledit solde sera considéré comme approuvé, et par voie de conséquence, l'arrêté dudit compte sera réputé contradictoire entre la SIAB SA et la société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués ».

La présente signification lui est faite à toutes fins utiles que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'ELLE N'EN IGNORE

Et, je lui ai laissé, étant et parlant comme ci-dessus, l'original de la lettre en date du 05 Juillet 2024, Réf : APO624/DR/SAJAC-RH/050724, le relevé de compte n°01292104102606 ainsi que celle du présent exploit dont le cout est de : _____ FCFA.

Et : (02)
- Original de la lettre en date du 05 Juillet 2024
- Relevé de compte n°01292104102606



En conséquence, la SIAB SA vous notifie la clôture du compte de la société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU ouvert dans ses livres avec prise d'effet dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la présente lettre. Le compte de la société TOP CONSTRUCTION SAU, ouvert dans les livres de la Banque présente un solde débiteur d'un montant DE TROIS CENT SOIXANTE-TREIZE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE TRENTE-QUATRE (373 584 034) FRANCS CFA, sauf erreur ou omission et sous réserve des intérêts de droit à échoir.

La Banque est disposée à recevoir dans les trente (30) jours indiqués ci-dessus, toute observation relative au solde du compte ainsi arrêté par courrier déposé au siège de la SIAB SA. Passé ce délai, et sans réaction de votre part, ledit solde sera considéré comme approuvé, et par voie de conséquence, l'arrêté dudit compte sera réputé contradictoire entre la SIAB SA et la société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

L'Administrateur Provisoire
Teih Yawo GAFA
Teih Yawo GAFA



SIAB
SOCIETE INTERAFRICAINNE DE BANQUE

Lomé, le 05 JUL 2024

N/REF: APO624/DR/SAJAC-RH/050724

Concerné : SIAB SA
Société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU

La Société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU
Sise à Lomé, quartier NYEKONAKPOE,
BP14 347, Représentée par son Représentant légal
Lomé-TOGO

Objet : Notification d'Arrêté et de clôture de compte

Monsieur,

Dans le cadre de la convention de compte courant, en date du 22 février 2019, la SIAB SA a consenti à la société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU, un concours financier d'un montant de trois cent dix millions (310 000 000) de francs CFA, au taux de 10% l'an hors taxe.

Cependant, le compte courant de la société TOP CONSTRUCTION SAU, faute de mouvements créditeurs permettant la régularisation de la ligne susmentionnée à l'échéance convenue, en dépit des multiples relances de la Banque, a été déclassé en douteux.

En effet, par lettre en date du 26 juillet 2023, la SIAB SA a demandé à la société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU de prendre les mesures nécessaires afin de solder le montant cumulé de ses impayés avant la date du 1^{er} août 2023, faute de quoi le compte sera déclassé en douteux. Mais la société TOP CONSTRUCTION SAU n'a effectué aucun paiement.

Par lettre en date du 1^{er} septembre 2023, la SIAB SA a, à nouveau, invité la société TOP CONSTRUCTION SAU à apurer la totalité des impayés avant la date du 07 septembre 2023 faute de quoi ledit compte sera déclassé en douteux. Mais la société TOP CONSTRUCTION MODERNE SAU n'a pas soldé le montant des impayés.

L'article 5 de la Convention de compte courant en date du 22 Février 2019, précise que : « La durée des relations de compte courant est en principe indéterminée. Elles se prolongeront aussi longtemps qu'il plaira aux parties de les maintenir à charge pour celle des deux parties qui voudra les faire cesser d'en aviser l'autre par lettre recommandée un (01) mois au moins à l'avance sauf dans les cas d'exigibilité immédiate énumérés ci-dessous ».

RELEVÉ DE COMPTE

Esté par: FRE176
Esté le: 05/01/2024 à 16:50

SOCIETE INTERAFRICAINNE DE BANQUE
Adresse: 14 Avenue Sylvanus OLYMPIO BP 4874
Tél: 22211341 Fax: 22211829
Site: <http://siabto.com> E-mail: info@siabto.com
Code SWIFT:

Compte : 01292104102606 XOF
Chargé : AKAKPO AKAKPO John

01 : Agence du siège

Période: 01/01/2024 au 05/01/2024

DATE	LIBELLE	REFERE NCE	DATE VALEUR	DEBIT	CREDIT	NOUVEAU SOLDE
	Solde au 31/12/2023					0 C
30/06/23	Transfert en douteux	DIRICK1 20230231	30/06/23	3 693 062		3 693 062 D
30/06/23	Transfert en douteux	MOECLA 553006/2023	30/06/23	68 831 746		72 524 808 D
30/06/23	Transfert en douteux	MOECLA 553006/2023	30/06/23	10 196 943		82 721 751 D
30/06/23	Transfert en douteux	MOECLA 553006/2023	30/06/23	254 783 081		367 504 832 D
29/06/23	Transfert en douteux	OCORRO K290920 23	29/06/23	5 977 202		373 584 034 D
TOTALUX:				373 584 034		
SOLDE:				373 584 034	DEBITEUR	

Veuillez conserver ce relevé. Vérifier l'exactitude de ses écritures. Il sera considéré comme approuvé, sauf erreur ou omission, si nous ne recevons pas de réclamations écrites dans les 15 jours qui suivent son édition.



-30%



**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion***

Jusqu'au 31 déc. 2024

** Mesure de dépréciation de 30% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge*

+228 22 53 14 00

+228 90 99 41 01

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg